

À dire vrai
La chronique de **Philippe LEEUWENBERG**
Conseiller Général du Canton de Die

CARTE CANTONALE

Un dernier mot sur la réforme des collectivités locales engagée en 2010 par Sarkozy et poursuivie par le gouvernement actuel après suppression du conseiller territorial (qui devait cumuler les mandats au Département et à la Région) et découpage du texte en trois parties de façon à ce que plus personne n'y comprenne rien.

La nouvelle carte des cantons et le mode de scrutin associé ont été proposés au vote des conseillers généraux par le ministre de l'intérieur Manuel Valls. J'ai refusé de prendre part au vote pour les raisons suivantes. Cette réforme importante aurait nécessité un débat citoyen qui n'a pas eu lieu et d'être soumise à référendum. Les conseillers généraux ne sont pas les uniques propriétaires des Départements. Beaucoup de maires ont regretté de n'avoir pas été consultés.

Le Diois et Saillans passeront de 5 cantons à 1 canton, ce qui diminuera considérablement la proximité des élus et de la population ainsi que la représentation des zones rurales au Département. Le seul point positif est la parité puisque désormais une femme et un homme représenteront le canton du Diois au Département.

ROUTES

De nombreuses portions de routes ont été refaites depuis le printemps, dont la traverse de Die qui était devenue plus que nécessaire. Beaucoup de personnes m'ont interrogé sur la nécessité de ces travaux et leur coût. Le service des routes gère un patrimoine important (routes et ouvrages d'art) avec pour objectif d'assurer la sécurité des usagers. Pour cela un planning des travaux

est régulièrement actualisé et les routes et ouvrages visités. Les travaux d'entretien sont réalisés lorsque la route est trop lisse (donc dangereuse), crevassée ou fissurée donc perméable à l'eau et rapidement dégradée, ou dégradée. L'entretien consiste à changer la surface sur quelques centimètres. Lorsque la route est détériorée, les travaux sont alors beaucoup plus onéreux puisqu'il faut la refaire en profondeur, soit plus de trente centimètres. Le budget alloué aux routes étant en diminution permanente, le service des routes a une attention particulière à l'entretien régulier afin de ne pas avoir à engager de travaux importants et très coûteux.

FORÊT

Dans le cadre de ma délégation à la filière bois, j'ai présidé le comité des bâtiments pilotes en Bois des Alpes. Vingt-deux bâtiments en bois des Alpes ont été construits avec le soutien des communes forestières en Rhône-Alpes. Le travail du comité a consisté à analyser les retours d'expériences avec les constructeurs, architectes, bureaux d'étude, élus, etc. afin de faciliter la mise en œuvre de bois local dans la construction publique. Un premier guide juridique à destination des collectivités vient d'être édité et un second document technique sortira pour tous ceux qui veulent construire en bois local. La Drôme a des entreprises et des industriels très dynamiques dans la valorisation des bois locaux, même si il reste beaucoup de chemin à faire pour rattraper nos voisins européens.

Les départements de la Drôme et de l'Ardèche organisent en décembre des assises de la filière bois sur le thème : "Changement climatique : préparer la forêt pour construire demain".



En compagnie de Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture et de la Forêt, lors de l'inauguration d'une tour en bois des Alpes au Palais Royal à Paris

Permanence : 10, rue de l'Armellerie 26150 DIE

Tous les mardis de 10 h 00 à 12 h 00. RdV au 04 75 79 27 98

DAVID PUJADAS A-T-IL FUMÉ LA MOQUETTE ?

Aujourd'hui Télévisé de 20 heures, le 10 octobre 2013, David Pujadas explique :

« On parle souvent du coût du travail qui pèserait sur les entreprises, on parle moins du coût du capital et, en particulier, de l'envolée des dividendes - c'est-à-dire la part du profit qui va rémunérer les actionnaires. Elle a flambé ces vingt dernières années. C'est aussi un changement de perspectives en particulier par les très grands groupes ! »

Vient ensuite un reportage qui montre qu'entre 1972 et 2012, en 40 ans, la part des dividendes est passée de 4 % des richesses produites à près de 25 %. Dans le même temps, les investissements ont stagné autour de 18 %.

Voilà des décennies que le parti communiste dénonce cette "financiarisation" du capital. Sa

EXTRAIT DE LA PROPOSITION DU PCF

Il s'agit de créer un pôle financier public par la mise en réseau des institutions financières publiques existantes (Caisse des dépôts, Crédit foncier, OSEO, CNP, Banque postale), les banques et assurances mutualistes dans le respect de leurs statuts et la nationalisation de banques et compagnies d'assurances. Il aura une nouvelle mission de service public du crédit et de l'épargne, au service de l'emploi, de la formation, des salaires, de la croissance réelle et de la préservation de l'environnement afin de sortir de la crise et de l'emprise des marchés financiers.

Les fusillés de Châteaubriant⁽¹⁾

*Ils sont appuyés contre le ciel
Ils sont une trentaine appuyés contre le ciel,
Avec toute la vie derrière eux
Ils sont pleins d'étonnement pour leur épaulement
Qui est un monument d'amour*

*Ils n'ont pas de recommandation à se faire
Parce qu'ils ne se quitteront jamais plus
L'un d'eux pense à un petit village
Où il allait à l'école
Un autre est assis à sa table
Et ses amis tiennent ses mains
Ils ne sont déjà plus du pays dont ils rêvent
Ils sont bien au dessus de ces hommes
Qui les regardent mourir
Il y a entre eux la différence du martyre
Parce que le vent est passé là où ils chantent
Et leur seul regret est que ceux
Qui vont les tuer n'entendent pas
Le bruit énorme des paroles
Ils sont exacts au rendez-vous
Ils sont même en avance sur les autres
Pourtant ils disent qu'ils ne sont plus des apôtres
Et que tout est simple
Et que la mort surtout est une chose simple
Puisque toute liberté se survit.*

RENÉ GUY CADOU

(1) Le 22 octobre 1941, 27 otages furent fusillés à Châteaubriant, à la carrière de la Sablière. Ce sont essentiellement des syndicalistes et des militants du PCF arrêtés en octobre 1940 mais aussi deux militants trotskystes. Parmi les 27 fusillés, figure le plus jeune : Guy Mocquet, militant communiste de 17 ans

TARIFS EDF : À DÉFAUT D'ÊTRE CHAUD, L'HIVER S'ANNONCE COÛTEUX !

La première décision de Philippe Martin comme ministre de l'Énergie, du Développement durable et de l'Energie a été d'augmenter les tarifs d'électricité de plus de 5 % au 1^{er} août 2013. Il s'agit de la plus forte hausse de ces dix dernières années. À défaut d'être chaud, l'hiver s'annonce coûteux ! Cette augmentation est inacceptable. Elle porte exclusivement sur les tarifs réglementés pour les particuliers : une fois encore les grandes entreprises en sont préservées.

La Commission de régulation de l'énergie demandait depuis plusieurs années une augmentation des tarifs de l'énergie pour donner à EDF les moyens d'investir dans son outil industriel et productif. Le gouvernement Sarkozy-Fillon avait volontairement limité les hausses dans la perspective des élections présidentielles et législatives de 2012.



Si EDF doit disposer de moyens financiers pour faire face à ses charges, le Parti communiste considère que d'autres solutions doivent être utilisées. Ainsi l'État, qui est actionnaire majoritaire d'EDF détenant 84,48 % de son capital, préleve 2,3 milliards d'euros de dividendes par an. Nous proposons donc que l'État, fasse l'impasse sur cette recette pour son budget général et permette à EDF de consacrer cette partie de son chiffre d'affaire à ses activités.

L'ouverture à la concurrence du marché de l'énergie ne fait pas baisser les prix, bien au contraire ! Cette libéralisation conduit à des gâchis : affectation des ressources de l'entreprise au développement international plutôt qu'interne, revente d'une partie de l'électricité nucléaire contrainte à ses concurrents privés à un prix inférieur au coût de revient (loi Nome), passation de contrats de gré à gré avec les grandes entreprises accentuant la mise en concurrence. C'est pour cette raison que nous défendons la création d'un pôle 100 % public de l'énergie et que nous préconisons la création d'une commission pluraliste (élus, salariés, particuliers, entreprises, associations et partis politiques) pour fixer en toute transparence les tarifs de l'énergie.

J.P.R.

2,3 questions à

Jean Pierre RAMBAUD

Ancien Maire de Die & Conseiller Général Honoraire

1- Vous avez été maire de Die de 1989 à 1995. Quels enseignements, quel bilan en tirez-vous ?

✓ Jean Pierre Rambaud : Ça a été une période extrêmement enrichissante. La fonction de maire est, de loin, celle qui met le maçon au pied du mur et qui permet le plus la proximité avec la population. Nous n'avons pas toujours pu satisfaire les besoins en équipements, ceux des habitants ou des associations faute de moyens financiers. Nous avions perdu la taxe professionnelle de Vigala, les bois se vendaient mal et les contributions de l'Etat étaient en baisse continue. Mais nous avons essayé de répondre aux besoins urgents : l'extension de Chabestan pour le réseau d'aide en ajoutant des salles spécialisées pour l'informatique, la peinture, le chant et la musique, avec des intervenants spécialisés dans ces domaines. La réponse aux demandes des enseignants pour l'éducation et les activités extra scolaires. La réalisation de l'aire de la Meyrosse (que ferions-nous aujourd'hui sans elle ?). Le lotissement de Chanqueyras avec un mixage des habitations : pavillonnaire HLM, accession à la propriété avec Logicop, constructions individuelles. La station d'épuration. La mise en chantier de la réhabilitation

de l'ancienne gendarmerie avec l'Office HLM. La construction d'un bâtiment relais dans la zone artisanale avec des réserves foncières qui ont permis, notamment, l'installation puis l'extension de Fytosan

Et puis, il y a eu, en continuité, la défense des services publics et tout particulièrement de la maternité et de la chirurgie en faisant appel à la population.

Président du Conseil d'Administration de l'hôpital, je me suis investi, avec le directeur et le Conseil d'Administration, dans la construction du CAPAD et de la Baume d'Agate et dans la création du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD).

De même, afin que le service des Impôts reste à Die, nous avons réalisé - le loyer couvrant l'annuité d'emprunt - le transfert du Centre des Impôts et la Recette dans une partie de l'immeuble rue Félix Germain où se trouve aujourd'hui la mairie. J'en oublie certainement.

2- Quelle a été votre démarche ?

✓ J.P.R. : D'abord, se tourner, vers le social, à la fois vers les plus démunis et l'ensemble des habitants. Les réalisations citées le montrent. Nous avons institué ou amélioré la mise en place du quotient familial dans tous

les domaines. Pour les factures d'eau impayées des gens de bonne foi, nous faisions d'abord un abattement de 50 %, puis nous intervenions au cas par cas afin de les aider selon leurs moyens. Jamais nous n'avons menacé quiconque de coupure d'eau. Pour les impayés d'électricité ou de loyer, nous avons non seulement délibéré pour s'y opposer mais nous sommes intervenus à de multiples reprises auprès d'EDF ou des HLM afin qu'il n'y ait pas de coupure de courant ou d'expulsion de logement.

Nous avons travaillé le plus possible avec la population pour faire vivre la démocratie dans la construction des projets. Je prendrai un exemple : la réalisation de l'aire de la Meyrosse. Le bureau d'études choisi, pour obtenir la subvention du contrat avec la Région, avait conçu un projet mirobolant et très cher, en "bétonnant" une partie de la surface.

Nous l'avons abandonné et nous avons travaillé dans le temps. Pour la partie parking, nous en avons observé l'utilisation pendant une saison avant de faire du définitif. Pour la partie ludique, nous avons consulté la halte-garderie qui avait des besoins dans ce domaine et les enfants des HLM de Pluviane qui n'avaient rien faute de place. Nous avons vu que les joueurs de boules

utilisaient la partie haute et nous l'avons aménagée en fonction...

Pour le projet de déviation, nous avons organisé un vote de la population après une information préalable dans le bulletin municipal.

Nous n'avons jamais imposé des réalisations contre l'avis de la population.

3- Comment voyez-vous l'avenir ?

✓ J.P.R. : Les élections municipales auront lieu dans moins de six mois. L'enjeu est important : soit la poursuite de la stagnation, soit un nouvel élan pour Die. La seconde alternative sera incarnée par mon ami Philippe Leeuwenberg. Il est Conseiller Général depuis 2011. Il a montré ses capacités de travail, d'écoute, de propositions, sa compétence et sa ténacité à défendre les dossiers. Ce sera un maire efficace, actif, proche des gens, tourné vers le social. La démocratie est son fil rouge.

J'ai déjà entendu dire : « Aura-t-il les épaules assez larges pour être à la fois maire et Conseiller général ? » Sans ambiguïté je réponds oui. N'ai-je pas assumé les deux ? Et si Philippe a plus de capacités que moi.

Il a la responsabilité de la filière bois pour l'ensemble du département et la façon dont il travaille, en concertation avec tous les partenaires, est très appréciée.

Mais n'oublions pas les changements qui vont intervenir puisque les élections au Conseil Général auront lieu en 2015. En effet, les Conseillers Généraux élus en 2011 ne l'ont pas été que pour quatre ans. De nouveaux découpages vont avoir lieu. Il serait donc renouvelable en 2015. Mais il a fait savoir que, s'il était élu maire, il ne serait pas candidat afin de se consacrer totalement à son mandat. Un bel exemple de la mise en pratique du non cumul des mandats.

Alors, sans hésitation, je dis aux Diois et aux Diois : « Ne manquez pas la possibilité d'avoir de nouveau un maire de gauche, un bon maire, avec Philippe Leeuwenberg. »

LE SERPENT SE MORD LA QUEUE

